



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AH Lease – Constitution de société

Référence : L032407

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 18 juillet 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES Société multi-offices d'exercice de la profession de notaire 4 rue Du Guesclin – 35000 RENNES 10 rue La Fayette – 75009 PARIS Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Charles CONSTANS, Notaire à RENNES, en date du 11 juillet 2025. Dénomination : AH Lease Forme : Société civile Objet : La société a pour objet la détention, la gestion et l'organisation de manière raisonnable d'un patrimoine immobilier et mobilier détenu en jouissance, en usufruit, en nue-propriété ou en pleine propriété. Plus particulièrement : ? L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, l'affectation en copropriété s'il y a lieu, et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles, et la disposition dans le cadre d'arbitrages patrimoniaux ayant le caractère civil, tels que la vente ou l'apport en société, l'emprunt, la mise en garantie de tout ou partie des immeubles et droits immobiliers en pleine propriété, en usufruit ou nue-propriété composant son patrimoine ; ? L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession, l'apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation et pourra aussi procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Etant précisé que le recours à des instruments financiers à terme, à des produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites ; ? L'administration et la gestion de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; ? Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée de la société : 99 années. Montant des apports en numéraire : 2.000,00 €. Capital social : 2.000,00 €. Siège social : CHANTELOUP (35150), 618 Morihan. Co-gérants : Monsieur David HEURTAULT et Madame Sirine ASSAF, épouse HEURTAULT, demeurant ensemble à CHANTELOUP (35150), 618 Morihan. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)